



DOSSIER A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE DE LECTEUR

1. Dossier à fournir pour les enseignants :

- § Une (1) photocopie légalisée de l'attestation de travail / du PV d'installation.
- § Une (1) photocopie légalisée de CNI
- § Une (1) photo d'identité.
- § Cheque à blanc pour enseignants vacataires.

2. Dossier à fournir pour les étudiants :

- § L'attestation d'inscription (original).
- § Une (1) photo d'identité.